

26 juillet 2007 entre la ville et Nexity. Ces premiers travaux porteront sur le franchissement des étangs Gobert pour la ville, les démolitions pour dégager les terrains de la ZAC pour Nexity et la rénovation de la gare et la construction de la passerelle vers la rue de la Porte de Buc pour la SNCF et RFF.

Entre-temps, que de péripéties : contestation de la taille du cinéma multiplexe portée par la plus importante pétition jamais vue à Versailles (16200 signatures), critiques du projet sur la détérioration des conditions de circulation et de stationnement déjà très mauvaises, craintes d'une architecture médiocre face au château, regret d'une occasion perdue de réaliser beaucoup plus de logements sociaux en plein centre ville, crainte d'une concurrence mortelle pour le commerce de proximité, combat pour rétablir une salle de sport, critique d'un engagement trop faible de la ville (8% du financement du projet) et d'une perte de contrôle qui en résulte...

L'enquête publique conjointe sur le PLU et sur la ZAC a été très animée et s'est conclue par un **avis défavorable à l'unanimité des commissaires-enquêteurs** -situation très rare- fondée essentiellement sur les problèmes du cinéma et des circulations ainsi que sur une insuffisante concertation. Il s'en est suivi plusieurs recours, source d'insécurité juridique et de blocage alors que les financements tardaient pour le pôle d'change de la gare.

Aujourd'hui, le projet s'est amélioré en ce qui concerne le plan de circulation interne (plus de transit avenue de Sceaux vers rue des Etats Généraux) mais a **accumulé dégradations et risques** :

- un quart de logements sociaux en moins,
- pas de solution pour les embouteillages qui devraient encore croître rue des Etats Généraux,
- annonce d'une réduction des places de parkings jugées pourtant insuffisantes (385 places de parkings " gare " et 600 de parkings " ZAC " et abandon de la mise en commun des 1100 places initiales revues à la baisse) alors même que la desserte par tcsp est repotée après 2013,
- crainte sur l'offre des bureaux dans la mesure où beaucoup d'autres projets encore mieux situés sont envisagés, notamment à La Défense,
- risque d'étalement des travaux de la gare par suite les réductions budgétaires,
- risque pour le cinéma multiplexe alors que le grand multiplexe de St-Quentin-en-Yvelines ne réalise que la moitié des entrées attendues (800 000 contre 1.5 million par an),
- crainte renforcée pour les commerces du secteur en raison de la conjoncture,
- crainte de nouvelles révisions à la baisse des programmes demandés par la ville (logements sociaux, équipements publics...)
- et crainte d'une architecture plus fonctionnelle qu'adaptée au cadre versaillais, en raison d'une moindre rentabilité de l'opération pour le promoteur.

Restent deux questions :

1) Quand le projet sera-t-il en service dans ses trois composantes interdépendantes : pôle d'échange multimodal, ZAC de bureaux, de commerces, de logements et d'équipements publics et jardins et accès des étangs Gobert ? On annonce aujourd'hui une fin des travaux en 2012 : si ce délai est tenu, le projet aura mis 13 années à se réaliser soit deux mandatures et demi...

2) Et comment se présentera le projet une fois réalisée ? La délivrance du permis de construire reste le dernier verrou pour assurer le contrôle de la ville. Mais ce verrou paraît bien fragile sur ce qui est désormais un coup-parti où les intérêts du promoteur sont énormes.

Essor de Versailles

association loi 1901

Un **OBSERVATOIRE** de la vie communale, indépendant de toute représentation au Conseil municipal, qui s'exprime publiquement chaque année sur la vie de la commune et sa gestion.

Un **CLUB DE RÉFLEXION** qui réunit sans distinction d'appartenance tous les habitants de Versailles qui veulent réfléchir ensemble à l'avenir de leur ville, et proposer aux responsables de la vie locale les actions d'adaptation les mieux appropriées.

Un **MOUVEMENT CIVIQUE LOCAL** qui rassemble les Versaillaises et les Versaillais soucieux du meilleur essor possible de leur ville, et résolu à donner un nouvel élan à la vie démocratique de leur commune.

Nos neuf valeurs :

- Le courage d'innover**
- Le sens de la collectivité**
- L'attention aux évolutions du monde**
- L'exigence de rigueur dans la gestion**
- Le développement de la vie démocratique**
- La solidarité active avec les plus démunis**
- Le respect absolu de toute personne**
- Le souci de la culture pour tous**
- La préoccupation de l'environnement**

Cette revue est une publication
de l'association "Essor de Versailles"
B.P. 261 78002 Versailles cedex
Tél. et fax : 01 39 51 88 12

site internet : <http://essordeversailles.free.fr>

Directeur de la publication : Philippe Domergue

Comité de rédaction
Christiane Babault, Guy Bourachot, Christine Breitenstein, Dominique Brière, Franklin Claude, Guy Escudé, Emmanuel Froidevaux, Fionn Halleman, Jean-Claude Mariannie
Maquette : Jean Claude Mariannie
Photogravure et impression : Micropubli tel : 01 30 56 15 50
Dépot légal : janvier 2008

Année après année, la ville change...

l'essor de Versailles

...veillons à son avenir

N° 10 Janvier 2008

EDITORIAL

La citoyenneté locale... première pierre de la démocratie

Les 9 et 16 mars 2008, les Versaillais éliront leurs nouveaux conseillers municipaux et à travers eux leur nouveau maire. Forts de douze années de réflexion et loin des légitimes joutes politiques - ce n'est pas notre terrain -, ESSOR de Versailles souhaite offrir, comme en 2001, des analyses permettant d'éclairer les choix : état des lieux et grands enjeux pour Versailles demain. Nous avons retenu vingt-trois sujets rassemblés dans un abécédaire.

Ces analyses répondent à la triple vocation d'ESSOR de Versailles : "observatoire de la vie communale", "club de réflexion" et "mouvement civique local qui rassemble les Versaillaises et les Versaillais soucieux du meilleur essor de leur ville, et résolu à donner un nouvel élan à la vie démocratique de leur commune". Très bonne lecture et très bonne année 2008 à la démocratie.

L'équipe de rédaction

Activités Commerciales

Les enquêtes montrent la **fragilité des petits commerces** : "sans espoir de survie à moyen terme pour la plupart d'entre eux" disait une enquête. Ils sont petit à petit remplacés par des établissements financiers ou concurrencés par les supermarchés de Versailles et surtout par les grands centres commerciaux périphériques; le risque est grand de voir petit à petit s'étioler la vie des quartiers qui caractérisent Versailles. **La ZAC des Chantiers n'échappe pas à la critique** en matière d'impacts négatifs. Le cas des deux cinémas du centre ville qui seront concurrencés par le multiplexe des Chantiers est emblématique. La pétition des habitants pour limiter la taille du cinéma de la ZAC n'a pas été prise en compte malgré le nombre historique de 16000 signataires. Reste que le multiplexe reste un pari risqué puisque le grand multiplexe de St-Quentin ne réalise que 800.000 entrées alors que ses promoteurs en attendaient 1.5 million. La concurrence faite par la ZAC aux commerces alentours a été largement sous-évaluée (cf ZAC). La ville a décidé en février 2007 d'instaurer un **péri-mètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat** de proximité: la ville peut préempter des locaux commerciaux mais doit les remettre sur le marché un an après. Le prix élevé des baux en raison de la pression foncière risque de rendre caduque cette possibilité.

Agenda 21

Le Sommet de la Terre de Rio en 1992 a explicité la nature des "Initiatives des Collectivités Locales à l'appui d'Action 21" afin de promouvoir le Développement durable au 21ème siècle (dans ses trois composantes: économie, social et environnement), en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné et en recherchant un consensus. Dans ce cadre, un "Agenda 21 local" se définit comme **un projet de territoire à long terme** qui se décline en programmes d'action soumis à une évaluation régulière. La démarche repose sur l'observation des besoins, l'information des acteurs locaux et leur participation à un débat public permanent. La Municipalité de Versailles a introduit la démarche le 14 novembre 2002 en signant une convention avec l'Agence Régionale de l'Environnement (ARENE) puis a fait voter l'engagement de la démarche en octobre 2003 et puis plus rien avant le printemps 2006... à l'approche des élections : ceci pose la question de la priorité qu'elle y attache. Le processus proposé comporte plusieurs faiblesses qui expliquent le décalage entre les ambitions d'un "Agenda 21 sur Versailles" et les résultats dans l'application de la méthode suivie. **Les points de faiblesse** suivants peuvent être relevés :
- une insuffisante pédagogie sur la nature du développement durable et ses enjeux

- une difficulté à pratiquer une approche transversale des propositions recueillies en raison de la segmentation par atelier: "Se déplacer autrement", "agir pour un autre développement", "habiter autrement", "mieux vivre ensemble" et de l'organisation de la municipalité elle-même segmentée,

- une évidente difficulté à faire participer les Versaillais, - un périmètre trop étroit qui devrait s'ouvrir sur l'inter-communalité du Grand Parc",

- une municipalité qui, trop souvent, invoque son absence de maîtrise sur un territoire qui lui échapperait aux 2/3 !

- une animation probablement insuffisante avec des retours dans la formalisation partiels et trop souvent tardifs.

Les participants ont pu exprimer un sentiment de frustration à l'issue d'un processus d'une année : les propositions émises n'ont pas été remises en perspective et la réunion de restitution du 5 février 2007 s'est traduite par une distribution d'un sommaire (rédige indépendamment des propositions formulées...).

A ce jour, nous ont été présentés :

- "une préfiguration de l'Agenda 21 de Versailles" susceptible de s'appuyer sur les " 600 moyens d'actions " formulées par des citoyens de la Ville ou la Municipalité, - un " magazine ", édité à 50 000 exemplaires, centré sur la "défense et l'illustration" des actions déjà engagées par la Municipalité dans différents domaines: une déclinaison à la " Prévert " avec un souci très prononcé pour le marketing et la séduction citoyenne à l'approche des élections !

Nous sommes loin d'un "Programme d'actions cohérent de Développement durable ". Et bien entendu, il faut maintenant agir en conformité : on est loin quand on évoque un circuit de formule 1 devant le château !

Associations

Versailles est riche de 800 associations dont 398 sont enregistrées dans l'annuaire des associations 2007-2008 : rapporté à la population, **le nombre d'associations est plutôt élevé en comparaison de villes d'Ile de France comparables.**

villes	Population	Associations	
		nb	pour 1000hab
Versailles	88 476	398	4.49
Argenteuil	95 416	367	3.85
Boulogne-B	107 042	181	1.69
Créteil	82 630	279	3.38
Montreuil	91 146	444	4.87
Nanterre	86 219	559	6.48
Saint-Denis	86 871	325	3.74
Vitry/Seine	79 322	101	1.27

Ces associations vivent plus ou moins bien et le travail avec la ville n'est pas toujours facile ni toujours reconnu : la crise récente dans le sport versaillais en témoigne de même que l'élaboration laborieuse du plan des circulations douces. Pour 2006, les

subventions aux associations par habitant sont à Versailles de 33 € contre 50€ à Boulogne-Billancourt soit un tiers de moins mais les ressources budgétaires par habitant sont de 30% inférieures et les impôts locaux de 47% inférieurs. La répartition par activité des associations "enregistrées" évolue peu. Culture (70) et sport (61) restent les secteurs les mieux représentés.

Bilan municipal 2001-2008

Il ne s'agit pas ici de comparer ce qui a été réalisé à ce qui aurait été souhaitable mais au programme de l'équipe municipale élue en 2001 (59 actions regroupées en 8 chapitres). Deux remarques : certaines actions ne dépendaient pas entièrement de la municipalité mais il en est toujours ainsi, surtout quand on recherche des cofinancements ; la Ville a disposé de 7 années au lieu de 6 en raison du report d'un an des élections municipales.

1) Le développement économique, une priorité Bilan faible avec une absence de réalisation des deux actions phares : ZAC des Chantiers et huitième quartier de Satory. Les marges de manœuvre existent pourtant en raison du faible endettement mais ni le volontarisme ni la vision de long terme ne sont au rendez-vous.

2) Poursuivre la politique d'aide au logement pour toutes les catégories de Versaillais
Une certaine réussite de la mandature, marquée par l'augmentation des logements sociaux. Cependant un manque crucial de logements pour les étudiants.

3) Améliorer la circulation, le stationnement et les modes de transports en commun

Une succession d'études médiocre pour aboutir à un projet rétrograde et anti-développement durable donnant priorité à la pénétration de la voiture. Un plan de stationnement courageux mais à ajuster. Toujours pas de contrôle du trafic des camions malgré un arrêté ...du maire. Premières réalisations avec un an de retard d'un plan des circulations douces, avec une augmentation visible du trafic des vélos. Quelques opérations d'enfouissements de réseaux ou de mise en sécurité.

4) Continuer à protéger un environnement privilégié Deux points forts : gestion écologique des espaces verts et fleurissement et extension des espaces-jardins dont le Parc Balbi (mais pas les étangs Gobert). **Trois points faibles** aussi: la propreté, les nuisances sonores et la pollution automobile.

5) Au cœur de l'action, la politique en faveur de la famille et de sa vie quotidienne

La mise en place de la liaison froide a été menée à bien. **Les autres projets " lourds " n'ont pas été mis en œuvre** (médiathèque, nouveaux centres sociaux, gymnase de Jules Ferry...sans compter l'abandon de la piscine de Porchefontaine) ou ont été réalisés avec retard (piscine de Montbauron, structure multi-accueil aux Chantiers, fondation Lépine...).

6) proposer à la fois des spectacles de très grande qualité et des manifestations ouvertes à tous
Aucun des projets proposés n'a été réalisé (salle polyvalent aux Chantiers, fête des jardins, floralies, salon

Paris que la ville doit contribuer à la valorisation du pôle universitaire versaillais d'enseignement supérieur et de recherche trop ignoré et développer l'activité et l'emploi autour du pôle de compétitivité Mov'éo et de PME à haute technologie.

6) Il faut une volonté d'agir pour Versailles. L'OIN offre de grandes opportunités en obligeant les administrations à se dessaisir de leurs terrains à moins d'en démontrer le besoin impératif. Il en est ainsi des terrains du Ministère de la Défense à Satory mais aussi aux Mortemets (contrôle partagé avec la Culture) qui présente un visage indigne de Versailles. Le discours selon lequel " la ville n'a la maîtrise que de 28% de son territoire " n'est plus de mise : les marges de manœuvre sont au contraire importantes tant en terrains potentiels qu'en capacité d'emprunt. Versailles - et le Grand Parc- ont à coup sûr un rôle essentiel à jouer dans la démarche de l'OIN. Nos élus auront-ils la volonté d'agir pour Versailles ?

L'OIN en quelques dates :

- Novembre 2005 : mandat du premier ministre au préfet d'Ile-de France d'étudier un futur OIN
- Janvier et juillet 2006 : deux rapports du préfet
- été 2006 : mission de préfiguration
- janvier 2007 à juin 2007 : concours d'idées : avec remise des prix en novembre 2007.
- 2008 : constitution d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant les collectivités locales pour piloter le projet et d'une agence d'urbanisme.

Qualité de vie et environnement

Un environnement privilégié ? Oui, apparemment. Mais encore ? Versailles dispose d'une " rente historique " : Château et son Parc, grandes avenues arborées, beaux immeubles souvent vénérables, écrin de forêts...et le plus grand secteur sauvegardé de France.

L'entretien des espaces verts est fort bien assuré et les parterres fleuris qui ont envahi la ville " minérale " constituent une heureuse mise en cause d'une tradition défendue par certains.Le projet de ceinture verte est très attendu : on veut espérer qu'il sera réalisé rapidement. Par ailleurs, la gestion des déchets fait l'objet d'un programme d'action important et la valorisation augmente (27%).

Mais Versailles, comme les autres villes, souffre des **nuisances causées à l'environnement.** La pollution atmosphérique est sous-évaluée par l'unique station de mesure du réseau Airparif. Située en hauteur, elle prend mal en compte les gaz d'échappements de la circulation automobile. Et pourtant l'asthme est très répandu dans la ville.Si beaucoup de rues sont calmes, beaucoup aussi sont bruyantes en raison du trafic et les pavés historiques amplifient ce bruit. Les sirènes des nombreux véhicules prioritaires sont aussi une gêne : sont-elles toujours justifiées ? En tout cas, ce n'est pas le cas pour certaines ambulances privées qui n'ont jamais été prioritaires dans le code de la route. Même si les enquêtes donnent de bonnes notes

à la ville en matière de propreté, il reste à faire dans de nombreux quartiers, tout spécialement en matière de crottes de chien.

Les inondations sont spectaculaires et dévastatrices comme en témoigne l'affaire du parking Saint-Louis. Depuis 1990, cinq catastrophes naturelles ont été reconnues à ce titre par arrêté à Versailles. Il faut espérer que les bassins de rétention dont la construction vient enfin d'être décidée seront suffisants pour faire face à des phénomènes de plus en plus fréquents.

Sports

Les associations sportives sont celles qui rassemblent le plus de Versaillais dans toutes les disciplines dont aucune ne domine, C'est aujourd'hui un secteur en crise probablement par suite d'une insuffisante attention aux besoins en investissements et à un retrait relatif dans les subventions d'exploitation.Le journal Les Echos des 24/25 octobre 2003 citant l'enquête Tereko indique que les collectivités locales portent l'essentiel du financement de la pratique sportive. **Ce financement représente en moyenne 80€ par habitant avec un maximum pour Reims à 234 euros et des minima pour Versailles avec 65€**et pour Paris avec 64€ . Il faut cependant être prudent dans ces comparaisons car les chiffres peuvent être sous-estimés en raison de la prise en charge du personnel sur d'autres lignes budgétaires. Et pourtant le secteur sportif est celui où l'on trouve les associations les plus nombreuses après les associations culturelles : 64 associations contre 73 sur un total de 410 soit 16%.

ville	Associations		% sport
	sportives	toutes	
Versailles	73	410	16
Argenteuil	96	367	26
Créteil	71	279	25
Saint-Denis	43	325	13
Boulogne-B	12	181	7
Vitry-sur-S	6	101	6
Montreuil	27	44	6
Nanterre	34	559	6

En comparaison d'autres villes comparables par la population, **Versailles apparaît comme une ville plutôt sportive.**

La piscine de Montbauron reste la seule réalisation concrète de la mandature mais avec plus d'un de retard...Mais la piscine de Porchefontaine a fermé (contrairement au programme de la majorité) et on risque de passer de 3 à 1 piscine si celle de Satory est menacé

ZAC des Chantiers

Il a fallu 9 ans pour que des premières études conclues par un accord avec la SNCF et Réseau Ferré de France (RFF) en décembre 1999 pour lancer une consultation d'aménageurs sur le quartier des Chantiers, on passe à l'annonce des premiers travaux en mars 2008 après la signature d'une convention le

Crèches

A Versailles, les besoins de garde d'enfants sont importants car la natalité reste supérieure à la moyenne nationale alors que le taux de travail des femmes est équivalent. Le tableau joint synthétise la situation lors des rentrées 2006 et 2007. Les demandes sont proches (+8). Les places disponibles augmentent (+68) en raison de fin de travaux et surtout de la réduction des postes vacants (5,5 contre 24,5 un an avant). **Mais la liste d'attente s'allonge** (de 239 à

	définition	2006	2007	écart
Places demandées	a	683	691	+8
Propositions faites :	b=c+d	277	376	+99
dont acceptées	c	219	287	+68
dont refusées	d	58	89	+31
Sans proposition	e=a-b	406	315	-91
- Annulations	-f	-225	-101	-124
+ refus	+d	+58	+89	+31
Liste d'attente	e-f+d	239	303	+64

303) et le taux de demande non satisfaites croît de 35 à 44% alors que les propositions augmentent (+99) et que le nombre de ménages sans proposition baisse (-91). Ce paradoxe apparent s'explique par la diminution très importante des annulations (-124), ce qui traduit des demandes de plus en plus impératives de la part des parents. Sans doute faut-il donc avoir une gestion plus resserrée des places existantes : meilleure connaissance des situations des demandeurs et notamment meilleure appréhension des annulations "subies" par rapport aux annulations "voulues". Et il faut accroître le nombre de places encore insuffisant.

Villes	Pop.	places de garde				
		pour 1000h	totales	crèches	multi-accueil	assistantes maternelles
Versailles	88 000	9.9	869	689	110	35
Le Chesnay	28 900	17.3	500	320		90
Guyancourt	28 600	8.0	230	230		
Elancourt	27 500	13.8	380	135	89	78
La Celle-SC	22 000	9.3	203	203		
Vélizy	21 000	10.0	210	115	55	20
Maurepas	19 000	10.5	200	120		40
Marly-le-Roi	16 750	14.3	240	194		23
Vincennes	46 600	14.7	687	617	70	

Si l'on compare Versailles à d'autres villes des Yvelines ou à Vincennes (tableau joint), elle se trouve plutôt dans la moyenne basse en nombre de places offertes.

Culture et festivals

La Ville de Versailles a créé récemment une Direction de la culture et de l'animation. Les axes de promotion sont le patrimoine, le théâtre, l'enseignement artistique et les relations internationales et restent très marqués par la culture classique :

- Nuit du patrimoine
- Vie théâtrale (Mois Molière depuis 8 ans et plus de 35 000 spectateurs -Théâtre Montansier..),
- Vie musicale avec la Saison d'automne du Centre National de la Musique Baroque,
- enseignement artistique (près de 1300 élèves sont

inscrits au Conservatoire National de Région et l'Ecole des Beaux Arts accueillent 900 élèves sur ses 2 sections temps complet ou temps partiel).

Des animations "thématiques" s'efforcent d'élargir le champ culturel, à l'exemple du Printemps des poètes, de lire en fête, du festival de la BD, de la Fête des circulations douces ou de la fête des plantes.

Ces animations culturelles restent éloignées des aspirations d'une partie de la jeunesse (rien pour pratiquer la musique amplifiée par exemple). Versailles, ville universitaire, n'a pas de vie étudiante par défaut de lieu et de foyer d'animation à destination des jeunes...

Les subventions allouées

par la Ville démontrent ce déport dans la promotion culturelle. Le Budget de la culture représente 11% des dépenses totales de la Ville, soit 14.8M€ pour 2007. L'essentiel de ce Budget est consacré :

- à la rénovation du Patrimoine ; par exemple, il est programmé un engagement financier de 2.4 M€ pour la restauration de la Chapelle du lycée Hoche,
- aux subventions allouées au théâtre Montansier (1 M€ qui est restée constante en euros courants durant la mandature), au Conservatoire National de Région (3.7 M€), à l'Ecole des Beaux Arts (0.7M€), et... à la subvention exceptionnelle à l'Académie Equestre (25 000€).

Les animations culturelles ne disposent que d'un budget de 141 500 € dont 140 000 € pour le Mois de Molière et 1 500 € pour les journées du Patrimoine.

La lecture de la répartition des dépenses budgétaires nous donne toute la mesure de la parcimonie de la Ville au regard de sa politique de promotion de la vie culturelle.

Démocratie de proximité et participation

Versailles, ville star par son patrimoine historique.

Et pourtant elle ne dépasse guère la moyenne quant à l'exercice de la démocratie locale. Le fonctionnement des conseils de quartier, et de la seule commission extra-municipale (sur la circulation - mais rien sur l'économie et l'emploi), reste presque confidentiel. Peu de participants. Un manque de vie et d'information qui décourage les rares initiés qui connaissent leur existence et y participent par militantisme ou intérêt. Les enquêtes publiques (ZAC et PLU en attendant le TCSP) ont certes donné lieu à débats et propositions mais peu d'entre elles ont été retenues, entraînant beaucoup de frustration. Frustration aussi pour l'agenda 21. Le taux de participation sans ces consultations était bien bas, comme dans bien d'autres villes malheureusement. Habitude ? Confort ?

Si le maire de Venzy semble plus ouvert quant à l'entrée dans une intercommunalité, ce n'est pas le cas au Chesnay dont le maire s'est encore réjoui récemment de ne pas faire partie de Versailles Grand Parc à l'occasion des fortes réticences chesnaysiennes quant au TCSP. Le préfet les forcera t-il à sortir de leur superbe isolement comme la loi le permet ?

Maisons de quartier

Versailles compte **8 quartiers et 8 maisons de quartier** (2 sur Montreuil et aucune à Satory) ; le C3M n'est pas une maison de quartier mais une association subventionnée en partie par la ville qui offre des services semblables et rayonne bien au-delà du quartier Notre-Dame. Les maisons de quartiers sont des lieux d'animation qui offrent des activités pour tous les âges : accueil-animation, accompagnement à la scolarité (partout), 5 multi-accueils des petits, bibliothèques (6

Maison de quartier	Surface rm2	personnels permanents	Associations locales	usagers	Budget €	population du quartier
St-Louis	608	11	17	2 318	50.200	10 040
Notre-Dame	982	9	27	1 237	47.000	17 675
Clagny-Glatigny	301	9	8	1 500	53.000	12 676
Petits-Bois	1205	17	20	2 314	95.500	7 213
Prés-aux-Bois	2000	17	28	3 545	99.500	15 671
Vauban	871	10	17	2 721	43.000	id
Porchefontaine	2060	11	40	2 416	39.800	7 477
Chantiers	110	6	10	950	48.000	10 081
total	8137	90	170	17 001	476.000	80 813 *

Source : DVQLJ-direction de la vie des quartiers, des loisirs et de la jeunesse

* Satory n'a pas de maison de quartier et n'est pas inclus dans les totaux.

pour les enfants, 5 pour les jeunes et 5 pour les adultes), 167 ateliers... Ils s'appuient largement aussi sur les 170 activités proposées par les associations. Le tableau joint présente les principales caractéristiques des maisons de quartier.

On doit se réjouir que **les maisons des quartiers qui ont le plus besoin (Petits Bois et Pré aux Bois notamment) soient aussi les mieux dotés** en personnel permanent ou vacataire, en budget (matériels, mini-séjours, sorties, transports) et en surfaces offertes.

Mov'eo

En mars 2006, le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires, présidé par le Premier Ministre a labellisé le pôle de compétitivité MOV'EO ("Des automobiles et transports collectifs sûrs pour l'homme et son environnement") en qualité de pôle à vocation internationale. Versailles est associée à un ensemble déployé sur 3 Régions (Haute et Basse Normandies et Ile-de-France) autour de sites d'essai et de Recherche : 60 projets coopératifs et 150M€ sont engagés dans les domaines de la sécurité des personnes, de l'efficacité énergétique des moyens de transport et de la mobilité des personnes, notamment en zones urbaines. La direction et le centre de gravité de Mov'eo est située près de Rouen.

Si le projet demaine bien, la question demeure de ces retombées réelles à Versailles. L'ambition de Versailles dans cet ensemble consiste à promouvoir sur l'ancien champ de manoeuvre de Satory un grand équipement scientifique qui permettrait de tester des dispositifs dans le domaine des systèmes d'alerte à destination des conducteurs en danger imminent. Initialement, il était prévu que l'INRETS déménage son siège à Satory. La remise en cause de cette implantation pourrait notamment diminuer l'importance du projet sur Versailles.

OIN, Satory, SDRIF : l'avenir de Versailles

Connaissez-vous l'OIN et le SDRIF? L'Opération d'Intérêt National Massy Palaiseau Saclay Saint Quentin-en-Yvelines Versailles, c'est un projet d'aménagement de l'Etat à horizon de 30 ans. Un tel projet devra être pris en compte dans le Schéma Directeur

de la Région Ile-de-France dans lequel elle fixe les orientations d'aménagement à 25 ans. L'avenir de Versailles se construit selon trois échelles du territoire : SDRIF, OIN et Grand Parc et bien sûr niveau communal pour aller du plus vaste au plus proche.

Le SDRIF répond aux défis identifiés - égalité sociale et territoriale, changements climatiques et épuisements des énergies fossiles et maintien du rayonnement mondial - et fixe cinq objectifs :

- loger tous les franciliens et construire 60000 logements par an durant 25 ans avec 30% de logement social à terme,
- doter la métropole d'équipements et de services performants,
- préserver, restaurer et valoriser un environnement de qualité,
- accueillir l'emploi, stimuler l'activité économique et garantir le rayonnement mondial,
- limiter les déplacements automobiles au profit des déplacements les moins nuisants et limiter les extensions urbaines en les conditionnant à l'existence préalable de transports collectifs.

L'OIN couvre un territoire de 36 800 ha (3 fois Paris) regroupant 49 communes : 27 dans l'Essonne et 22 dans les Yvelines dont Versailles Grand Parc (cf intercommunalité). Cet espace accueille déjà 650 000 habitants, 350 000 emplois et un ensemble exception-

taimises quand la police ne se déplace pas par manque de personnel disponible. Par contre, **les blessés graves et les morts sont bien enregistrés : leur nombre ne baisse pas sensiblement** et les 3 morts entre mai et novembre 2007 nous le rappellent douloureusement. La vitesse joue souvent un rôle important dans ces accidents et il faut sérieusement se poser la question d'un **réaménagement des larges artères de Versailles en véritables voiries urbaines** : la fluidité trop souvent privilégiée par le Conseil Général duquel elles dépendent, au détriment des circulations douces repoussées sur les trottoirs (cf avenue de Saint-Cloud où un accident récent a fait deux morts par excès de vitesse). Il est paradoxal de constater que la vitesse augmente quand on rentre dans Versailles par exemple pour emprunter l'avenue de Paris !

Développement économique et emploi

L'économie de Versailles est marquée par trois secteurs d'activité principaux :

- le **tourisme** lié essentiellement au château qui reçoit plus de 3 millions de visiteurs par an (9 dans le parc),
- **les fonctions administratives et commerciales**, liées au statut de la ville, chef-lieu des Yvelines et siège de diverses administrations,
- **les activités liées à la défense**, localisées principalement à Satory.

Versailles concentre 50 000 emplois au bénéfice de 33 000 non-résidents sur la Ville. Or, la population active de la Ville représente près de 40 000 personnes (taux d'activité de 46%). Près de 58% des actifs de Versailles exercent leur activité hors du territoire. Le coût du logement constitue un obstacle majeur au développement économique et social, notamment de nombreux services à la personne sur lesquels la Ville peine à pourvoir les emplois initialement budgétés (places de crèche "bloquées" en raison de la difficulté rencontrée dans le recrutement de puéricultrice...). Une prise de conscience de la situation économique de la Ville s'exprime :

- dans l'ambition de la municipalité de créer 140 000 m² de bureaux répartis entre Satory et Chantiers ;
 - dans la synergie des 11 communes de Versailles Grand Parc en contre-poids de la Communauté d'agglomération de St-Quentin-en-Yvelines.
- Dans ce cadre, se dessine des actions de promotion de Versailles en vue de contribuer au développement économique. Et des actions plus "défensives" sont engagées pour la survie du commerce de proximité, notamment dans le quartier St-Louis.

Principales entreprises ayant leur siège social à Versailles3 - Données 2003		
Nom	Activité	Chiffre d'affaires
Nexter	Armement	792 M €
Kléber (Michelin)	Caoutchouc	81 M €
Lucaire	Armement	78 M €
Manurhin	Armes	43 M €
SVTU Phébus	Transports	19 M€(2004)

Enseignement supérieur et recherche

Un atout pour Versailles ? La soirée-débat organisée par Essor le 21 novembre 2006 a mis en évidence l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche à Versailles, mais le **peu d'impact sur la vie sociale et économique**. Plusieurs mois après, où en est l'on? **Tant la ville que la communauté de communes semblent toujours aussi peu concernées**. Ils suivent le mouvement tant bien que mal, mais ne sont pas leaders pour favoriser le développement et la reconnaissance d'un pôle versaillais d'enseignement supérieur et de recherche. La Ville a préféré réserver l'hôpital Richaud à la Cour d'appel plutôt qu'à la Fac de Médecine qui vient d'être inaugurée à St-Quentin : Versailles n'aura ni l'un ni l'autre si la Justice repousse sine die son projet. Le département de biologie de l'UFR de Sciences va aussi partir à St-Quentin faute de place sur le site des Etats-Unis. Et la première pierre du nouveau bâtiment de l'institut Pierre Simon Laplace sur les sciences de l'environnement (IPSL) vient d'être posé toujours à St Quentin. L'ISTY (institut des sciences et techniques des Yvelines), pour la même raison, se développe à Mantes et à Vélizy. Et l'IUFM va être rattachée à l'Université de Cergy-Pontoise et quittera définitivement notre ville dans 3 ans. Quel gâchis.....

Se loger à Versailles constitue toujours un casse-tête pour les étudiants. Même s'il faut saluer les initiatives récentes prises par Versailles-Habitat, elles ne sont pas à la hauteur des besoins. Le Conseil Général avait envisagé de transformer l'ancien siège de l'Université rue du Refuge en logements étudiants, mais le projet est enterré.

A côté de cela, les établissements présents à Versailles - l'Université, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (qui a failli partir à Angers), l'ISIPCA (Institut Supérieur International de la Parfumerie, de la Cosmétique et de l'Aromatique alimentaire), le Centre de recherche historique du Château- qui le 21 novembre ont annoncé la **création d'un pôle universitaire versaillais** commencent à développer des partenariats : master international UVSQ-Ecole d'architecture sur les mégaloformes durables, travaux de recherche menés en commun par l'UVSQ, l'Ecole d'architecture et le centre de recherche du château. Une charte commune devrait être adoptée. Tout cela est encore limité et mériterait d'être mieux connu. Un grand absent dans cette coopération en devenir: les prépas qui pourtant contribuent au renom de l'enseignement supérieur versaillais mais qui vivent en vase clos. **L'UVSQ est impliquée à travers ses laboratoires de recherche dans cinq pôles de compétitivité**. Seul l'un d'entre eux Mov'eo, pourrait avoir une incidence sur l'économie versaillaise par des retombées sur le site de Satory. Pourquoi ne pas chercher à bénéficier de l'impact des autres pôles à travers "notre" Université? Encore faudrait-il que les responsables politiques et économiques se mobilisent et

accompagnent les initiatives prises par l'UVSQ. Faute de ce soutien, on comprend que l'UVSQ se passionne davantage pour la constitution du **pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)**



UniverSud Paris et pour les opportunités offertes par l'OIN (voir ci-après). On le voit, les projets ne manquent pas mais Versailles et le Grand Parc sont encore au bord du chemin. Tous les ans, à la rentrée, le magazine Versailles consacre un numéro à l'enseignement : **jamais**

une seule ligne sur l'enseignement supérieur à part les prépas ! Pourtant l'Université est parmi les meilleures de France et d'Ile-de France. Versailles a tous les atouts pour devenir un lieu d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche. Seule la volonté commune fait défaut.

Une Université en pointe mais ignorée

L'UVSQ se classe 2ème en France derrière Paris VI en matière de médecine depuis 2004.



L'Institut Pierre Simon Laplace des sciences de l'environnement

peut s'enorgueillir du Prix Nobel de la Paix attribué au GIEC (Groupement Intergouvernemental sur l'évolution du climat pour le Changement climatique à travers Jean Jouzel qui en est le vice-président.

L'UVSQ est la seule université de France qui participe à la fois à cinq pôles de compétitivité en raison de la qualité reconnue de ses laboratoires de recherche. Elle est l'un des 3 premiers membres fondateurs d'UniverSud Paris, la grande université française de demain, qui fédère aujourd'hui 22 des plus cotés des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France (Polytechnique, Centrale, HEC, Normale Sup Cachan ...)...où rentrent les élèves des prépas versaillaises.

Et la qualité des pôles Sciences humaines et Sciences juridiques ...de St-Quentin est reconnue par leurs pairs.

Exclusion et Insertion

Comme nous l'avons montré dans les numéros 7 et 8, **Versailles a plutôt bonne réputation** auprès des plus démunis comme les SDF en matière d'accueil et c'est à son honneur et à celui des nombreuses asso-

ciations qui s'y consacrent. Les chômeurs (6.5% de chômage, en baisse de 16% en un an), les handicapés et toutes les personnes fragilisées par la vie peuvent trouver à Versailles des structures d'aides spécialisées....si elles ne sont pas repoussées au loin par le prix de l'immobilier comme les plus pauvres.

Finances

La politique d'une ville " se lit " dans son budget. L'analyse de ses budgets annuels et de leur évolution sur longue période est donc nécessaire pour comprendre ses actions et les enjeux. **Les taux d'imposition des ménages sont faibles à Versailles** quand on les compare à ceux de communes équivalentes. Les bases d'impositions des ménages sont relativement élevées mais elles ne font que traduire la richesse patrimoniale des Versaillais. Ceci conduit légitimement à des impôts relativement élevés en valeurs absolus mais qui restent abordables par rapport à d'autres communes y compris des communes bien plus pauvres. Par contre, le produit de la taxe professionnelle reste faible en raison du trop faible développement des activités économiques : elle représente seulement 20% des impôts contre 40% environ dans les villes comparables.

Les impôts des ménages, s'ils ne sont pas relativement élevés, n'ont cessé d'augmenter en monnaie constante. Sur les sept années 2000 à 2007, les bases d'imposition de la taxe d'habitation ont augmenté de 11% (taux forfaitaires annuels des lois de finances) soit moins que l'inflation (+14%) et les taux votés ont augmenté de 21%. **Globalement le montant de la taxe d'habitation s'est accrue de 34% soit 4.3% par an en monnaie courante et 18% soit 2.4% par an en monnaie constante.**

Il a fallu compenser trois phénomènes récurrents :
- l'Etat a mis de plus en plus de charges et de moins en moins de ressources pour les compenser au compte de la ville : augmentation des salaires de la fonction territoriale, mise en œuvre des 35 heures, réforme de la taxe professionnelle,
- la dotation générale de fonctionnement de l'Etat aux communes riches comme Versailles a diminué au profit des communes pauvres au titre d'une légitime et urgente solidarité.

- l'activité économique a reculé sur Versailles (crise du GIAT...) ou n'a pas progressé comme attendu (projets

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2007 /2000	impôts 2007	
Taux en % ou total										M€	%
Augmentation en % des bases de TH		+1.0%	+1.0%	+1.5%	+1.5%	+1.8%	+1.8%	+1.8%	+10.9%		
Habitation %	8.95	8.95	9.84	10.23	10.43	10.59	10.72	10.85	+21.2%	19.8	40.3%
Foncière sur propriétés bâties %	10.97	10.97	12.06	12.54	12.79	12.98	13.14	13.30	+21.2%	19.3	39.3%
Foncière sur propriétés non bâties %	10.70	10.70	11.76	12.23	12.47	12.66	12.81	12.96	+21.1%	0.04	0.0%
Professionnelle %	8.95	8.95	9.84	10.43	10.74	10.98	11.18	11.38	+27.1%	10.0	20.4%
Bases totales M€		395	391	383	393	398	407	415	+5.1%		
Produit fiscal M€		38	41	42	44	46	47	49.1	+29%	49.1	100 %
Budget initial M€		128	128	128*	134	143	136	145	+13.3%		
Prix INSEE %/an		1.7%	1.9%	2.1%	2.1%	1.8%	1.6%	1.8%p	+13.8%		

* impact de la création de Versailles Grand Parc : budget de 7 M€ transféré à l'intercommunalité

p = provisoire

rier d'établissements de formation et de recherche. En créant l'OIN, il s'agit, pour l'Etat de coordonner l'aménagement de cet espace en mettant l'accent sur l'enseignement, la recherche, l'habitat, les services et en organisant les déplacements par un réseau viaire et des transports en commun adaptés, tout en préservant le cadre naturel. Les objectifs quantitatifs sont ambitieux: 100 000 emplois (dont 40% à haute technologie) et 150 000 logements d'ici 30 ans. Sous condition de plusieurs amendements, **Essor de Versailles a émis un avis favorable sur le projet de SDRIF** soumis à l'enquête publique dans la mesure où les objectifs et les dispositions du projet s'inscrivent dans la perspective d'un véritable développement durable et sont cohérents avec nos propres valeurs de référence. Notre avis porte aussi sur l'OIN dont les prescriptions s'imposent sur l'ODRIF.

Notre analyse s'organise en six points : environnement, déplacements, logements, activités et emploi, volonté d'agir.

1) Un environnement valorisé.

Cet objectif est tout à fait cohérent avec les conclusions du Grenelle de l'Environnement. Nous approuvons à ce titre :

- la conservation des "poumons verts" et des couloirs de biodiversité subsistants,
- la priorité aux transports les moins nuisants,
- les coupures d'urbanisation et l'arrêt du "mitage" du territoire.

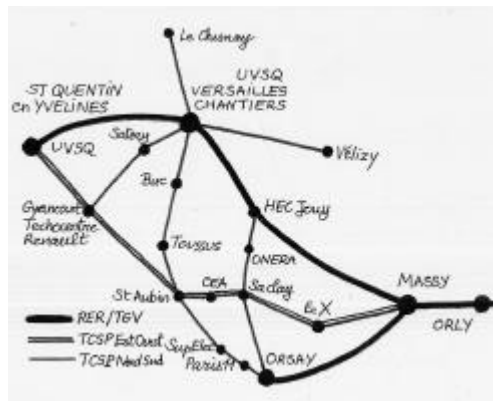
Il faut notamment :

- arrêter la fragmentation et le grignotage des forêts par les infrastructures de transport, notamment la forêt domaniale de Versailles au sud (déjà 15 morceaux et un projet d'échangeur RD91-N12) ;
- veiller à une bonne insertion des échangeurs de l'autoroute souterraine A86 "Duplex" ;
- protéger la vallée classée de la Bièvre et ses abords (dont Satory) ;

- préserver "la vocation agricole et de poumon vert" du Plateau de Saclay en maintenant au moins 2500 hectares agricoles (sur 2700) dans l'OIN ;
- protéger, restaurer et ouvrir au public "l'Avenue de Villepreux" qui prolongeait le grand canal dans le Grand Parc de Versailles ; nous proposons d'étudier l'abaissement de l'autoroute A12 au droit de cet axe aujourd'hui brisé. Le raccordement avec la branche "poids lourds" de l'A86 souterraine serait l'occasion de mettre en oeuvre cette idée : le coût moins cher du raccordement pourrait compenser le coût de l'abaissement

2) Une priorité aux modes de déplacement les moins nuisants.

- la priorité aux transports collectifs, au vélo et à la marche à pied ;
- la conditionnalité enfin imposée à toute implantation d'une desserte concomitante de qualité en transports collectifs comme pratiquée depuis longtemps aux Pays-Bas ; cependant on peut admettre un passage progressif au projet le plus performant visé à terme ;
- le renoncement aux projets routiers A126 et A12 prolongée (application du moratoire du Grenelle de



l'Environnement) et la couverture de la RN10 à Trappes. **Nous proposons d'organiser le système de transport collectif de base selon le schéma joint :**

- un axe lourd ferré RER/TGV reliant les pôles de St-Quentin, Versailles-Chantiers et Massy et Orly et Roissy au-delà, avec les performances suivantes : St-Quentin-Orly en 50 mn via Pont de Rungis et 30mn à terme avec la ligne nouvelle TGV Massy-Villeneuve-St-Georges qui desservira Orly et donnera un accès direct à Roissy et au réseau TGV ;
 - TCSP (transport en commun en site propre) Le Chesnay-Chantiers-Vélizy connecter au tram Chatillon-Vélizy (correspondances à Chantiers, Rive Gauche et Rive Droite plus intéressantes et moins chères que celles de Viroflay à abandonner) ;
 - TCSP est-ouest Massy-Saclay-St-Quentin le long de la RD36 sur le plateau de Saclay ;
 - deux TCSP nord-sud depuis les Chantiers vers Satory et St-Cyr (lien avec le TCSP venant de St-Germain) ou Guyancourt-St-Quentin d'une part et vers Buc et Orsay d'autre part ; ces deux TCSP emprunteraient une 3ème voie bus rue de la porte de Buc ;
 - un autre TCSP de Chantiers vers Jouy-HEC et Orsay.
- 3) Une urgence : un logement pour tous et notamment pour les plus démunis.**

Nous approuvons les objectifs ambitieux du SDRIF y compris la répartition entre densification de l'habitat et nouvelle urbanisation (Satory pour Versailles). Cependant il faut laisser le choix des zones de densification aux communes (pas de concentration sur Porchefontaine comme envisagée par exemple). Il ne faut pas utiliser l'OIN pour lotir le plateau de Saclay et le bétonner mais s'en tenir aux besoins liés aux activités de pointe prévues : l'aménagement doit se faire le long des TCSP.

4) Des équipements collectifs et des services de qualité à proximité.

Les équipements collectifs et les services doivent être installés en même temps que les activités et que les logements le long de ces mêmes dessertes.

5) Dynamiser les activités et l'emploi.

Nous approuvons le développement du "cône sud de l'innovation" du SDRIF où l'OIN trouve sa place. C'est dans ce cadre et celui du regroupement UniverSud

du livre d'histoire, festival des musiques militaires...) à l'exception des nouvelles Archives municipales. Quant au développement des musiques amplifiées, on met en avant des groupes de la "French Touch" mais il n'y a **toujours pas de salles de répétition** : les groupes "arrivés" ont dû commencer ailleurs et le dénoncent, beaucoup de jeunes réclament ces équipements. Et pourtant la musique majoritaire à Versailles, c'est le rock et pas le baroque! Versailles est le point noir des Yvelines et rien n'est prévu dans les projets comme la ZAC des Chantiers : l'aménagement y aurait coûté moins cher car il aurait pu être conçu dès le départ. **Versailles surfe toujours sur la réussite du Mois Molière !**

7) La sécurité est un élément majeur du cadre de vie de grande qualité de Versailles

Bilan positif malgré quelques bavures (l'incendie du Bateau...). On doit regretter le poste de police du Marché Notre-Dame... alors qu'un commissariat y existait dans les années 1970 !. Et il est urgent que l'extension des pouvoirs d'intervention de la police municipale aboutisse au respect des voies bus/vélos ou de la réglementation des autocars et des camions.

8) Faire de Versailles une ville tournée vers ses voisins et vers tous les pays du monde La seule réussite de la Communauté du Grand Parc semble être celle de la collecte des ordures ménagères et l'ouverture vers l'extérieur est absente, par exemple vers l'Université. Avec le refus de tout jumelage, le rapprochement avec d'autres villes est réduit à la portion congrue, même avec les "villes royales". Quant à l'action vers les pays les plus pauvres, on ne peut la réduire à quelques miettes budgétaires.

Château (et ville)

Les relations Ville-Château étaient déjà déséquilibrées en faveur du Château tout puissant : petit Parc un temps payant puis mise en paiement du Domaine de Marie-Antoinette, augmentation des tarifs de 80% en 2007, gradins défigurant le Bassin de Neptune... **Ces relations se sont encore détériorées** suite aux propos peu amènes du maire sur le nouveau président.



D'azur aux trois fleurs de lys d'or, au chef d'argent chargé d'un coq bicéphale issant au naturel (septembre 1789)

Et maintenant on parle de la reprise de la Place d'Armes par le Château. S'il s'agit de réaménager la place et de la libérer de tout véhicule, nous l'avions proposé. Il faut aussi trouver de nouvelles dessertes en voiture (parking souterrain) et en car (stationnement aux Matelots après dépose) et étudier comment compenser le manque à gagner pour la ville des trois millions d'euros de recettes du stationnement actuel. Et les comptes déficitaires de l'académie du spectacle équestre Bartabas installée dans les Grandes Ecuries du château sont renfloués régulièrement (25000€ en

2007) par la ville pour repousser (?) la mise à exécution d'une menace de retrait. Mais pouvait-on ignorer dès le départ que l'académie était avant tout une école demandant de l'argent et non une entreprise dégageant suffisamment de revenus pour au moins équilibrer ces comptes ?

Conseil municipal

Les conseils municipaux n'ont cessé de se détériorer au cours de la mandature, offrant un exécrable spectacle de la démocratie. Les innombrables incivilités du conseil se terminent au tribunal administratif quand ils ne remontent pas jusqu'à la Cour de Cassation. **La machine démocratique est grippée** et les grands débats sur l'avenir sont trop souvent absents : SDRIF, OIN... L'équipe municipale semble à bout de souffle. Les nouveaux rapports de force issus des élections auront une grande incidence sur la sérénité des débats et pour la démocratie.

Conseils de quartier

Une chance pour la démocratie de proximité? Essor de Versailles suit attentivement cet aspect de la vie municipale : les numéros 6,7 et 8 de la revue se sont fait l'écho de ce suivi. **Rappelons les principales carences**, plusieurs fois soulignées. Des collèges mal élus avec 3.75 % de participants au scrutin. Pas de calendrier annuel des réunions. Annonces trop discrètes des réunions. Compte-rendu des réunions tardifs, notamment sur le site de la Ville. Pas de regroupement annuel des conseils. En l'absence d'un règlement intérieur, fonctionnements très hétérogènes d'un quartier à l'autre : permanences, participation des citoyens... Ordre du jour des délibérations imposé par la municipalité sur des thèmes de son seul choix. Vœux des conseils pas toujours suivis d'effets...etc. Essor de Versailles a rencontré, à plusieurs reprises, les élus successifs en charge des Conseils. Une grille de questionnement a fait l'objet d'une nouvelle rencontre, en mai 2007. Si les dysfonctionnements sont bien identifiés, c'est vers l'avenir qu'il faut maintenant se tourner dans l'espoir de les corriger. ESSOR propose :

- qu'une large publicité soit faite pour les prochaines élections des Conseils en rappelant leur rôle.
- qu'on l'appelle "Charte", ou "Règlement intérieur", il faut maintenant qu'un texte impose, à tous les conseils, un fonctionnement minimum commun, sans nuire à la spécificité de chaque quartier.
- qu'un planning annuel (d'octobre à juin) des réunions, des permanences, soit publié.
- que l'ordre du jour ne soit pas toujours une vitrine pour la municipalité, et qu'il soit connu, de tous, suffisamment tôt par affichage analogue aux conseils municipaux. Les conseillers doivent pouvoir proposer un ordre du jour.
- qu'un suivi des vœux exprimés par le conseil soit organisé.- qu'une fois par an, on réunisse l'ensemble des conseils pour un échange inter-quartiers.

Les conseils ont été interrogés par questionnaire mais rien n'en est sorti à ce jour au bout de deux ans.!